

AMAZON OUVRE SON LOCKER MUSICAL

LE 1 AVRIL 2011 DAVID HÉRY - AF83MÉDIA

Amazon a créé la surprise en lançant son service de stockage de musique dans le cloud, devançant ainsi ses rivaux Google et Apple. Un joli coup a priori, à ceci près que certaines majors commencent à grincer des dents.

David Héry est rédacteur en chef du site AF83média.

Apple et Google sont sur les rangs pour lancer leur service de musique dématérialisée mais Amazon les devance en proposant le service Amazon Cloud Player, permettant aux utilisateurs de stocker leur bibliothèque musicale en ligne et d'y accéder via n'importe quel ordinateur ou mobile Android.



Avant toute chose, l'Amazon Cloud Player n'est disponible pour l'instant que sur le marché américain. Néanmoins, il devrait arriver chez nous très prochainement. L'Amazon Cloud Player se compose d'un Cloud Drive et d'un Cloud Player, le premier servant à stocker les fichiers et le second à les lire. Amazon met à disposition gratuitement 5 Go d'espace pour tous les internautes (soit 1000 chansons, 2000 photos ou 20 minutes de vidéo) et 20 Go à condition d'acheter un nouvel album sur Amazon. Ensuite, il est possible d'agrandir son espace de stockage à 50 Go (50 \$ par an), 100 Go (100 \$ par an), 200 Go (200 \$ par an), 500 Go (500 \$ par an) ou 1000 Go (1000 \$ par an). Ce service est disponible sur les mobiles Android mais pas sur les iPhone. Amazon compte ainsi proposer une alternative à l'hégémonie d'iTunes.

“

“Nos clients nous ont dit qu'ils ne voulaient pas télécharger de musique sur leurs ordinateurs et portables de travail parce qu'ils trouvaient cela difficile de déplacer la musique d'un appareil à un autre”

”

explique Bill Carr, vice-président du département musique et films chez Amazon.

“

“Maintenant, qu'ils soient au boulot, à la maison ou sur leurs trajets, les clients peuvent acheter de la musique via Amazon MP3 et la stocker dans le cloud et la jouer n'importe où”.



La consommation de musique dématérialisée représente également un enjeu majeur pour Google et Apple. Google devait lancer à Noël dernier un service équivalent à celui d'Amazon. D'après les informations qui ont filtré,

ce service permettrait d'accéder à un espace de stockage virtuel et à une boutique de téléchargement pour 25 \$ par an. Il permettrait également aux utilisateurs de partager des playlists. Pour le moment, Google est en pourparlers avec les maisons de disques pour s'entendre sur les conditions de rémunération du service.

De son côté, Apple travaillerait également sur un service de musique dématérialisée adossé à l'iTunes Store. Fin 2009, la société avait racheté lala.com, un site de streaming concurrent d'iTunes. Fermé depuis mai 2010, le site n'a pas réouvert depuis mais Apple utiliserait ses ingénieurs pour développer un service similaire à celui proposé par Amazon. Ce service serait inclus dans une nouvelle version de MobileMe qui permettrait à l'internaute d'accéder à ses fichiers musicaux via un service de musique en ligne, le tout pour 20 \$ par an. Apple aurait déjà conclu un accord avec la major Warner.



A côté de ces poids lourds d'internet, de plus petites structures travaillent sur le concept de musique dématérialisée. Ainsi, lors du MidemNet Lab qui se tenait au cours du Midem en janvier dernier, l'application anglaise **Psonar** faisait partie du concours désignant LA start-up musique digitale B2C de l'année. Psonar permet à ses utilisateurs de sauvegarder leurs musiques dans un cloud et d'y accéder à tout moment et depuis tout type d'appareil. La start-up a développé également une nouvelle façon d'écouter de la musique légalement, le **Pay-Per-Play**. L'utilisateur peut écouter une chanson une fois. Cette écoute lui coûte une mini-facturation reportée sur son abonnement téléphonique.

Enfin, Spotify, pionnier sur le marché européen, permet depuis un an la fusion d'une bibliothèque musicale locale avec les morceaux du service. Mais ce service n'est pas disponible aux Etats-Unis. Autant dire qu'Amazon vient de frapper un grand coup sur le marché américain et que ses concurrents vont devoir réagir au plus vite. A suivre...

- EDIT -

Sony Music Entertainment a été la première major à réagir à l'annonce d'Amazon, par la voie d'un des ses porte-parole, qui a confié au **Wall Street Journal** : "Nous sommes déçus que le service de "locker" proposé par Amazon ne soit pas en accord avec les licences Sony Music".

Ce à quoi Craig Pape, le directeur des services musicaux chez Amazon a répondu qu'il n'était pas d'accord : "Nous n'avons pas besoin de licence pour stocker de la musique. Notre service a les mêmes fonctionnalités qu'un disque dur externe". (source : **The New York Times**).

—

BOB

le 4 avril 2011 - 13:47 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



c'est dématérialisé mais la connexion est toujours nécessaire... à part consolider les DRM je vois pas trop l'intérêt...

tant pour moi, la sélection de la musique je vais écouter dans la journée constitue une lecture en plus de ma discographie, désormais sauvée sur divers disques durs.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE